

SEANCE DU 5 DECEMBRE 2014

DATE DE LA CONVOCATION : le 28 novembre 2014

DATE DE L'AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : le 28 novembre 2014

ORDRE DU JOUR

1- Election sénatoriale partielle : désignation des délégués du Conseil Municipal de Brioude

L'an deux mille quatorze et le cinq décembre à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de DECEMBRE, sous la présidence de Jean-Jacques FAUCHER, Maire.

PRESENTS : Jean-Jacques FAUCHER, Maire, Marie-Christine DEGUI, Frank MERLE, Nicolas KEMPA, Elisabeth STOQUE, Maurice ROCHE, Marie-Christine EYRAUD, André SEGUY, Maires-Adjoint, Mireille DANCE, Alain BOREL, Michel BERGOUGNOUX, Marie-Antoinette MARTIN, Claire GAILLARD, Annie SIBEYRE, Jean-Philippe VIGIER, Fatima SABY, Cyrille SARRIAS, Maryline ADMIRAL, Alexis JUILLARD, Jean-Noël LHERITIER, Elisabeth DA SILVA, Tristan FLEURY, Serge LONGEON, Conseillers municipaux

POUVOIRS : Jean-Luc VACHELARD à Maurice ROCHE, Marie-Christine DENIS à Frank MERLE, Gilles DA COSTA à Jean-Jacques FAUCHER, Michèle FAUCHER à Tristan FLEURY, Françoise VERRON à Serge LONGEON.

ABSENTE : Mélanie MALOSSE

SECRETAIRE : Nicolas KEMPA

En préambule à cette séance du conseil municipal consacrée exclusivement à l'élection sénatoriale partielle de janvier 2015 et à la désignation des délégués et des suppléants du conseil municipal de Brioude, M.le Maire prononce un discours d'hommages à plusieurs personnes décédées ces dernières semaines :

« En préambule à cette séance bien particulière du Conseil Municipal avec un seul sujet à l'ordre du jour, j'ai tenu à ce qu'ensemble nous nous souvenions et nous rendions hommage à plusieurs personnes décédées dernièrement. Le dramatique et horrible accident qui a coûté la vie à Benjamin CUSSAC nous a plongés dans la consternation. La mort d'un jeune homme de 22 ans est toujours vécue comme une injustice. Benjamin était entré au service Espaces Verts de la Ville en septembre 2011 en tant qu'apprenti. Il avait ainsi pu apprendre les différentes facettes du métier et profiter de l'expérience des agents de ce service conduit par Alain MATHIEU. Il avait su se faire apprécier tant par ses qualités professionnelles que ses qualités humaines. Il avait alors en toute logique remplacé un agent parti à la retraite et, après avoir été stagiaire, avait été titularisé en septembre 2013. Sérieux, travailleur, efficace, vigoureux et agile... : voilà comment le qualifient ses collègues, tous très meurtris et affectés par ce décès brutal.

Les témoignages bouleversants apportés lors de ses obsèques à Lavoûte-Chilhac nous ont dépeint un jeune homme très engagé dans la vie locale et au service des autres. Il était ainsi pompier volontaire à Lavoûte-Chilhac, capitaine de l'équipe de football. Le nombre de jeunes présents lors de son enterrement montre à quel point il était apprécié, il était actif dans la vie associative et la vie de son pays. Il laisse un grand vide derrière lui et une tristesse indélébile dans le cœur de sa famille et de ses proches.

Marius GORGERIN aimait rappeler ses origines varoises: il était né dans ce département, à Barjols, en 1931. Il s'était marié à Brioude et avait exercé le métier d'ouvrier bijoutier. Il avait été conseiller municipal entre 1983 et 1989 sous la municipalité de Jean-Paul CHAMBRIARD. Il avait siégé dans les commissions de la vie économique, dans celle des affaires sociales et dans celle du sport. Il représentait la commune au Syndicat Intercommunal Brioude/Vieille-Brioude et au

SEANCE DU 5 DECEMBRE 2014

Bureau d'Aide Sociale. Par la suite, de 1995 à 2014, il a été membre du CCAS de Brioude comme représentant des associations de retraités et de personnes âgées.

Marius GORGERIN était une personne très présente dans la vie locale et attentive aux autres. Passionné de football, on le voyait souvent assister aux matches ; il s'était beaucoup investi à l'US.Brioude. Sans doute, était-ce là un trait de ses racines varoises, il était membre du club de pétanque, discipline à laquelle il s'est adonné avec assiduité jusqu'au bout.

Paul RODIER était né à Chaniat en 1935. Il avait fait des études au cours complémentaire à Brioude jusqu'à l'Ecole Normale du Puy d'où il était sorti comme instituteur. Il avait exercé dans plusieurs écoles avant de devenir professeur des collèges.

Avec son épouse Gisèle, Paul RODIER a eu trois filles ; il était très fier de ses 7 petits-fils. Il était très attentif à toute sa famille ; on le voyait souvent accompagner ses petits-fils au foot.

Paul RODIER était très présent dans la vie locale. Président du COB-Canoë-Kayak pendant de nombreuses années, il en était toujours Vice-président. Il avait accepté en 2001 de siéger au CCAS au titre de la FNATH, association dans laquelle il était très impliquée, et y a siégé jusqu'à son décès. Il portait beaucoup d'intérêt à la vie publique. Paul RODIER était une personne très dévouée. Tout le monde appréciait sa gentillesse, son humanisme. C'était un homme très posé, réfléchi, modeste, et d'une grande ouverture d'esprit.

Raymond GLEYZON est une personnalité qui aura marqué Brioude. Il était originaire de Lozère, né à Langogne en 1934 ; il était resté très attaché à ses origines.

Entré à la SNCF en 1951, il avait gravi tous les échelons pour parvenir à la fonction d'ingénieur divisionnaire. Il avait été nommé à Brioude en 1974 puis à Clermont-Fd à partir de 1983 jusqu'à sa retraite en 1990. Il était très fier de l'entreprise publique dans laquelle il avait fait carrière.

Avec son épouse Rolande, professeur des collèges à Brioude, il a eu deux filles qui lui ont donné cinq petits-enfants.

Raymond GLEYZON a été très engagé dans la vie brivadoise. Il a exercé deux mandats de conseiller municipal : le premier de 1989 à 1995 sous la municipalité de Pierre CHAMBON dont il était très proche et le second de 1995 à 2001 pendant mon premier mandat.

Entre 1989 et 1993, il a fait partie de la commission des travaux, de l'urbanisme et de l'environnement et de celle des finances. Il a représenté la commune au Syndicat de Gestion des Eaux du Brivadois et à la Maison du Saumon.

Entre 1993 et 1995, il a fait partie de la commission des finances, de celle des affaires sociales et petite enfance et de celle des travaux et de l'urbanisme. Il a représenté la commune au Syndicat de Gestion des Eaux du Brivadois, au Syndicat de Gestion des Eaux du Cézallier, à la Maison du Saumon, à la commission du POS, à l'association Lafayette/Lorlanges et à la commission d'appel d'offres.

Entre 1995 et 2001, il a siégé à la commission de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux. Il a représenté la commune à la commission d'appel d'offres, à celle du POS, à la commission extra-municipale des foires et marchés, au Syndicat de Gestion des Eaux du Brivadois et au Comité des Fêtes.

Je garde en mémoire ses interventions précises, argumentées, sans jamais aucun esprit de polémique au cours des séances du Conseil Municipal.

Mais le grand engagement de Raymond GLEYZON a été dans la vie associative. Il a été de 1977 à 2011 Président du Comité Local de la FNACA à Brioude. Il était attentif autant à la défense des intérêts des anciens d'Algérie qu'à l'esprit d'amitié et de camaraderie partagé entre tous les adhérents.

Raymond GLEYZON avait fait aussi bénéficier l'Amicale des Lozériens du Brivadois entre 2002 et 2007 et la section de Brioude de la Fédération Générale des Retraités du Chemin de Fer de 1993 à 2009 de son dynamisme et de ses qualités relationnelles.

Raymond GLEYZON était une personne très attachante et très chaleureuse. Il avait un grand esprit d'ouverture et le sens du service ; il était d'une grande fidélité et d'une grande honnêteté intellectuelle.

Roger CHARBONNIER, actuel Président de la FNACA, a bien résumé la personnalité de Raymond GLEYZON : « C'est au Comité FNACA de Brioude que tu donnes la pleine mesure de ton sens de l'organisation et met en valeur ton talent particulier de meneur d'hommes, sachant créer les conditions d'une parfaite entente entre des adhérents de sensibilité et d'horizon différents ».

Raymond GLEYZON avait une conscience élevée des responsabilités qui étaient les siennes. Je n'oublierai jamais le moment particulièrement émouvant où, se sachant malade, il avait passé le relais de la présidence de la FNACA à Roger CHARBONNIER.

La disparition brutale de Jacques BARROT m'a plongé dans une grande tristesse. Beaucoup d'entre nous le connaissions personnellement Ses fonctions et ses responsabilités aux niveaux départemental, national et européen ont été longuement rappelées. Ses qualités humaines, la profondeur de ses engagements ont été unanimement saluées par les plus importantes personnalités politiques françaises et européennes, toutes tendances confondues.

Je souhaite témoigner devant vous de l'intérêt et de l'attachement que Jacques BARROT a toujours porté à Brioude et au Brivadois. Pour lui, le département de la Haute-Loire était un tout ; il était attentif à toutes les situations, à tous les problèmes, à tous les projets ; il était à l'écoute de toutes et tous.

Nous avons souvent accueilli Jacques BARROT à Brioude à l'occasion d'inaugurations, de séances de travail, de réunions politiques. Je peux témoigner de quelques moments forts qui ont permis d'enclencher des décisions importantes pour Brioude :

- *une visite rapide en tant que Président du Conseil Général, au cours d'un trajet entre Clermont-Fd et Le Puy, de la cité scolaire Lafayette qui a été le point de départ des réflexions et des études sur la rénovation de l'établissement ;*
- *son implication personnelle en tant que Ministre du Travail, du Dialogue Social et des Affaires Sociales dans l'extension du Centre Hospitalier et le rapprochement avec les Résidences Saint-Dominique ;*
- *l'attention du commissaire européen au moment des accords entre l'Union Européenne et la Suisse pour que la production de raclette ne soit pas réservée à la Suisse.*

Jacques BARROT était un homme engagé dont l'action était portée par des valeurs humanistes. Il était à l'écoute et au service des autres. Il avançait dans le dialogue et la recherche du consensus. Ce sont de belles leçons que nous devons retenir de lui.

Le nom de Jacques BARROT figure 15 fois dans le livre d'or de la Ville. En 2004, en tant que Commissaire Européen, il assistait au premier concert délocalisé du Festival de la Chaise-Dieu à Brioude dans le cadre de l'année Saint-Julien et il écrivait : « Que serait la Haute-Loire sans Brioude et sans Saint-Julien ? Quelle magnifique soirée ! »

Cinq destins très différents les uns des autres, chacun à la place qui était la leur. Mais cinq histoires de vie bien remplies avec un sens élevé du service aux autres, du travail en équipe, de l'ouverture et de la tolérance.

« Qui suis-je si ne participe pas ? » écrivait Saint-Exupéry. Benjamin CUSSAC, Marius GORGERIN, Paul RODIER, Raymond GLEYZON, Jacques BARROT, chacun à leur niveau, n'ont pas trop eu à se poser cette question. Ils étaient car ils participaient.

Nous pensons à leurs familles très éprouvées. L'ensemble des conseillers municipaux de Brioude leur témoignent toute leur sympathie. »

97- ELECTION DES DELEGUES ET DES SUPPLEANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRIOUDE EN VUE DE L'ELECTION PARTIELLE D'UN SENATEUR

Par décret n°2014-1387 du 21 novembre 2014, les conseillers municipaux ont été convoqués le vendredi 5 décembre 2014 afin de désigner leurs délégués et suppléants pour l'élection sénatoriale partielle du 25 janvier 2015, dans le département de la Haute Loire et suite à la démission de Jean Boyer.

La Ville de Brioude dispose de 15 délégués et 5 suppléants.

Délégués et suppléants sont élus simultanément, sur une même liste, suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel.

La proclamation des élus se fait dans l'ordre de présentation.

SEANCE DU 5 DECEMBRE 2014

Les délégués sont obligatoirement conseiller municipal, les suppléants peuvent être soit conseiller municipal, soit inscrit sur la liste électorale de la Commune.

Les membres du conseil municipal qui ont déjà la qualité d'électeurs du fait de leur mandat de conseiller général, régional ou député, ne peuvent être délégués du conseil municipal.

Ils participent toutefois à la désignation.

Il appartient aux conseillers municipaux de proposer une liste de candidats, selon le principe de la parité et dans la limite de 15 candidats délégués et 5 candidats suppléants, rédigée sur papier libre, comme suit :

- Titre de la liste,
- Nom, prénom, sexe, domicile, date et lieu de naissance et l'ordre de présentation des candidats ;

Deux listes ont été déposées auprès du Maire avant l'ouverture de la séance :

- 1) Majorité municipale
- 2) Socialistes et apparentés

En application de l'article R.133 du code électoral, il a été procédé à la composition du bureau électoral présidé par M.le Maire et comprenant les deux conseillers municipaux les plus âgés (Mireille DANCE et Alexis JUILLARD) et les deux plus jeunes (Maryline ADMIRAL et Cyrille SARRIAS) présents.

Il a été ensuite procédé à l'élection à bulletins secrets puis au dépouillement et au calcul des résultats.

Il y a eu 28 votants, 2 suffrages déclarés nuls par le bureau et 26 suffrages exprimés.

La liste majorité municipale a recueilli 21 voix et a obtenu 12 sièges de délégués titulaires et 4 sièges de suppléants.

La liste socialistes et apparentés a recueilli 5 voix et a obtenu 3 sièges de délégués titulaires et 1 siège de suppléant.

Selon le principe de la représentation proportionnelle et au regard du quotient électoral, ont été élus :

- les 15 délégués titulaires suivants :
 - Jean-Jacques FAUCHER (majorité municipale)
 - Marie-Christine DEGUI (majorité municipale)
 - Jean-Luc VACHELARD (majorité municipale)
 - Elisabeth STOQUE (majorité municipale)
 - Nicolas KEMPA (majorité municipale)
 - Marie-Christine EYRAUD (majorité municipale)
 - André SEGUY (majorité municipale)
 - Marie-Christine DENIS (majorité municipale)
 - Frank MERLE (majorité municipale)
 - Annie SIBEYRE (majorité municipale)
 - Cyrille SARRIAS (majorité municipale)
 - Maryline ADMIRAL (majorité municipale)
 - Michèle FAUCHER (socialistes et apparentés)
 - Tristan FLEURY (socialistes et apparentés)
 - Elisabeth DA SILVA (socialistes et apparentés)
- les 5 suppléants suivants :
 - Alain BOREL (majorité municipale)
 - Mireille DANCE (majorité municipale)
 - Maurice ROCHE (majorité municipale)
 - Marie-Antoinette MARTIN (majorité municipale)
 - Alexis JUILLARD (socialistes et apparentés).

SEANCE DU 5 DECEMBRE 2014

Rappel des délibérations avec leur numéro d'ordre

97- Election sénatoriale partielle : désignation des délégués du Conseil Municipal de Brioude

Jean-Jacques FAUCHER	Marie-Christine DEGUI	Frank MERLE
Nicolas KEMPA	Elisabeth STOQUE	Maurice ROCHE
Marie-Christine EYRAUD	André SEGUY	Mireille DANCE
Alain BOREL	Michel BERGOUGNOUX	Marie-Antoinette MARTIN
Claire GAILLARD	Annie SIBEYRE	Jean-Philippe VIGIER
Fatima SABY	Cyrille SARRIAS	Maryline ADMIRAL
Alexis JUILLARD	Jean-Noël LHERITIER	Elisabeth DA SILVA
Tristan FLEURY	Serge LONGEON	

